



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 3 AVRIL 2026 A 19H30

Le 3 avril 2026, le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 28 mars 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Mohammed ZAOUÏ, Laurence BELAIGUES, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Jacques BOULANGER, Florence ROGER, Sébastien CHAMBRY, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Bertrand PUARD, Raymonde BLECOURT, Marie-Eve HODGI, Julie FERRÉ, Patricia QUIEDEVILLE, Marie-Noëlle ROLLY, Dimitri GORGE BERNAT, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Marc LE MEUR (pouvoir à Alice SEBBAG), Patricia BARTOLI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Franck CHAUVEAU (pouvoir à Philippe ROGER), Adrien FRANCISCO (pouvoir à Sarah BENHAMMOU), Mickael AMAND (pouvoir à Julie FERRÉ), Mélanie SCHLATTER (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

#### Absents Excusés :

Nombre de membres  
composant le conseil : 39  
  
en exercice : 39  
présents : 32  
représentés : 7  
absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire, ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nathalie VASSEUR est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

**Délibération n°26-44**

DG : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat général

Affaire suivie par Claire PIERONI

**DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE DES  
ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL ET DES AGENTS  
ASSIMILES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

VU la création d'un Comité des Œuvres Sociales du personnel communal de la ville de Sainte Geneviève des Bois et de ses agents assimilés,

VU la délibération n° 4542 du 17 septembre 1974 adoptant les statuts du Comité,

VU l'assemblée générale du Comité des Œuvres Sociales du 12 mars 1996 modifiant notamment l'article 4 des statuts dudit comité et portant le nombre des délégués du conseil municipal à dix et le nombre des délégués suppléants à dix,

VU le renouvellement général du Conseil municipal en date du 15 mars 2026,

VU l'élection du Maire et des Adjoints en date du 22 mars 2026,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de procéder à la désignation des délégués du Conseil municipal au Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal et des agents assimilés.

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DESIGNE**, pour la durée de leur mandat, pour représenter l'assemblée communale les membres suivants :

Frédéric PETITTA, Maire, Président de droit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Nathalie VASSEUR	1. Nadia CARCASSET
2. Laurence BELAIGUES	2. Michelle BOUCHON
3. Jean-Pierre VIMARD	3. Sébastien CHAMBRY
4. Adrien FRANCISCO	4. Maria DE JESUS
5. Philippe DECOMBLE	5. Cathy DA MOTA
6. Bertrand PUARD	6. Mohammed ZAOUÏ
7. Jacques BOULANGER	7. Sarah BENHAMMOU
8. Karine FARINA	8. Marie-Ève HODGI
9. Alice SEBBAG	9. Brahim OUAREM
10. Philippe ROGER	10. Amir BEN MERZOUG

**VOTE**

Pour : 33

Contre : 1

Abstention : 4

1 élu ne prend pas part au vote

Pour extrait conforme.

**Frédéric PETITTA**

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication, faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles ou, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès du maire.